COMITE DE DEFENSE DU LOIR ET CHER POUR LES DROITS ET LIBERTES

CGT – FSU – SOLIDAIRES – Parti Communiste – Jeunesse Communiste – Nouveau Parti Anticapitaliste – Parti de Gauche – Mouvement de la Paix.

La Lutte Continue
Relaxe Pour Les Goodyear

Suite au procès, des 19 et 20 octobre 2016, à Amiens, le prononcé du jugement sera rendu le 11 janvier 2017 au TGI d'Amiens.

Trainés devant les tribunaux depuis des années, ces militants ont pour seul crime d'avoir mené un combat acharné contre la casse de leur outil de travail, contre le licenciement de milliers de salarié-e-s, contre l'appauvrissement de toute une région.

La forte mobilisation depuis plusieurs mois, des milliers de salarié-e-s pour exiger la relaxe a contraint la justice de classe à reculer et à prononcer le 19 octobre 2016 un réquisitoire supprimant la prison ferme.

Si le réquisitoire du procureur a été moins dur qu'en première instance – la prison ferme n'est plus envisagée – la sanction pénale reste inacceptable et intolérable.

Le système judiciaire ne peut pas être une machine à broyer du/de la militant-e, au service d'un système ultra-libéral où la finance l'emporterait sur les biens communs.

De plus, cette répression antisyndicale remet en cause le syndicalisme de luttes et de propositions, le syndicalisme indépendant qui donne une place centrale à l'expression des salarié-e-s et à la construction des rapports de force.

La liberté d'adhérer au syndicat de son choix et le droit de grève sont des droits fondamentaux inscrits dans la Constitution.

Nous devons, quelle que soit l'entreprise, le service, le territoire, défendre les libertés syndicales pied à pied, ne rien lâcher.

Le comité de défense des droits et libertés de Loir & Cher soutient l'appel du syndicat CGT Goodyear à manifester, nombreux et nombreuses et à participer au rassemblement autour d'un barbecue revendicatif pour exiger la relaxe et défendre les libertés syndicales,

le mercredi 11 janvier 2017,
à partir de 12H00

devant le Tribunal de Grande Instance de Blois.

-- PAS DE CONQUETES SOCIALES SANS LIBERTES SYNDICALES --

Blois le 23 décembre 2016.